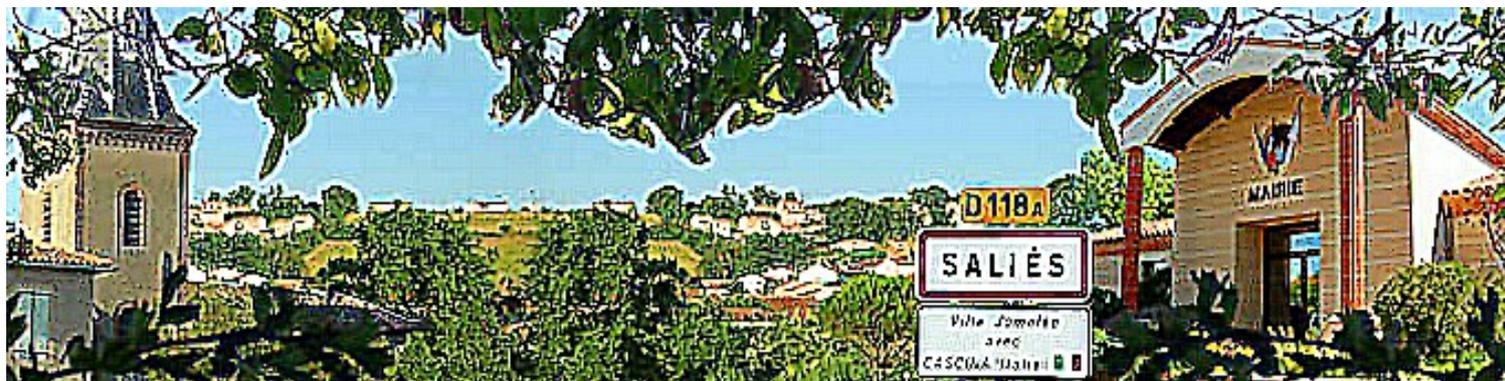
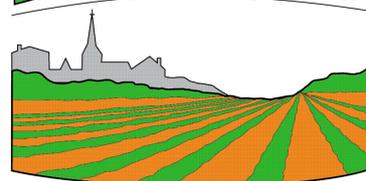


L'ACTUALITE DE SALIES

Bulletin d'information de la municipalité et des Saliessois

Mairie : 1, rue du Petit Bois 81990 SALIES Tél. : 05 63 48 19 30



LIBERTE EGALITE FRATERNITE



Editorial

Décembre 2016

Quatre personnes réfugiées de l'Érythrée sont arrivées sur la commune, une jeune femme et sa sœur avec deux enfants de 3 ans et 18 mois.

Ces personnes sont fragiles et méritent toute notre attention pour leur permettre de retrouver un projet de vie.

L'accueil des réfugiés est inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée le 10 décembre 1948 par l'ONU et signée par la France dans son article 14 : « Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays ».

La mise en pratique de cette déclaration solennelle peut être faite simplement, comme nous souhaitons le faire en accueillant ces personnes comme nous accueillerions des cousins éloignés.

Comment quiconque, avec un tant soit peu d'humanité, pourrait refuser de tendre la main à deux petits enfants et leur mère, pour simplement leur offrir un toit le temps de retrouver la force de reconstruire leur vie et d'être à nouveau réunis en famille en Angleterre avec leur mari et père ?

L'histoire des réfugiés est notre histoire ; chacun d'entre nous en interrogeant sa famille ou ses proches découvrira sans aucun doute un lien plus ou moins lointain avec des réfugiés ou des émigrés.

Nous sommes tous le fruit d'émigration. La science, d'ailleurs, a montré que le berceau de l'humanité se

situait justement dans une région d'Afrique proche de l'Érythrée.

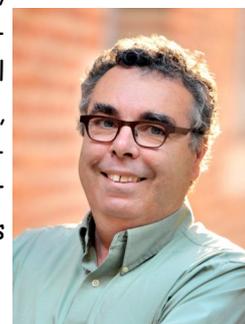
Souvenons nous des réfugiés espagnols en 1936, de l'exode en 1940, des juifs cherchant à sauver leur vie tout au long de la guerre, des millions de personnes déplacées en 1945, des jeunes fuyant le STO à Saliès puis, plus près de nous, des Chiliens, des Argentins, des Vietnamiens, des Cambodgiens, et maintenant des Afghans, des Irakiens, des Syriens, des Érythréens...

Chaque fois, tous ces gens nous apportent un peu de leur culture ; ils nous ouvrent une fenêtre sur le monde, nous rappellent la chance de vivre dans un pays libre ; en fait ils nous apportent plus que nous leur apportons ; ils nous transmettent leur force de vie, ils nous donnent foi en l'avenir, foi en l'Humanité et ils nous renvoient une image positive de nous-mêmes.

Grâce à cet accueil à Saliès, nous participons à notre échelle, avec simplicité, à l'indispensable solidarité internationale.

Plus que toutes les théories, plus que tous les chiffres, contre toutes les violences verbales ou pire, contre toutes les violences physiques à l'égard des réfugiés, deux jeunes femmes et deux petits enfants vont nous donner, sans le savoir, l'ambition et la force de construire un village solidaire où il fait bon vivre et au-delà j'espère, une France digne du projet universel qui est le sien de respect et d'ouverture à tous les êtres humains.

Jean-François Rochedreux



Les temps forts

Pour rappel, le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif autonome rattaché à la commune. Il a pour vocation de mettre en œuvre la politique sociale municipale sur le territoire de Saliès, notamment par des actions d'animation à destination des jeunes et des moins jeunes, avec une veille particulière pour les personnes les plus isolées et/ou en difficultés.

Quelques exemples ci-après vous donnent un aperçu des **animations organisées en 2016** :

- Une **visite culturelle et gastronomique** a été proposée en octobre, donnant pleine satisfaction aux 45 participants retraités de la commune. Un guide bienveillant leur a fait découvrir le village de Saint Cirq Lapopie. Ils ont ensuite embarqué pour une croisière commentée en direction de Cahors et ont pris le repas sur le bateau.
- Le **cinéma en plein air** avec notamment des enfants particulièrement attentifs au film proposé intitulé : « les recettes du bonheur ».
- Le **repas des aînés** avec une prestation de qualité, des plats copieux et une ambiance musicale conviviale. - Une édition « **chantier loisirs jeunes** » réussie avec des jeunes particulièrement mobilisés dans le cadre de la réalisation de travaux d'aménagement du jardin des Clausous tels que le réagréage de sentiers pour permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite, l'aménagement du lavoir, la mise en place de paillage autour de végétaux, des travaux de peinture sur des carrés de jardins.....

Un grand merci à l'association Le jardin médiéval « Les Clausous », partenaire cette action.

La partie loisirs a également donné pleine satisfaction aux jeunes hébergés à la base de loisirs de Razisse.

Pour 2017 Les membres du CCAS réunis le lundi 28 novembre se projettent déjà pour 2017.

Un aperçu des **perspectives de sorties** mises en débat : Musée Soulages - Rodez ? Soirée cabaret (ferme cabaret « Les Folies Fermières » - Lavaur) ? Sorties thématiques Toulouse (dont casino Barrière) ? Visite Airbus - « musée Aéroscopia » - repas à Mondonville ?

Repas des aînés : à vos agendas, car il s'agit de retenir la date du **vendredi 09 juin 2017 - 18 h 30** pour une nouvelle édition.

Dans l'attente de vous retrouver en 2017, les membres du CCAS vous souhaitent d'excellents fêtes de fin d'année.

Espace Citoyen et Solidaire

L'année 2016 se termine pour tous. Durant le dernier trimestre de cette année, l'ECS a proposé à nos concitoyens l'atelier d'écriture (dont vous trouverez le fruit dans ce bulletin ...), quelques retransmissions télévisées et deux mises à disposition du local.

Les activités pour le premier trimestre 2017 voient la poursuite de l'atelier d'écriture aux dates suivantes : les mardis de 14h à 16h 10 janvier, 7 février, 7 mars et 4 avril.

Nous vous rappelons qu'il est ouvert à tous. Nous vous y attendons dans un esprit convivial et dynamique.

L'ECS propose « aux fidèles du rugby » le tournoi des 6 nations, à savoir:

Samedi 4 février Angleterre/France à 17h30

Dimanche 12 février : France/Ecosse à 15h30

Samedi 25 février : Irlande/France à 17h30

Samedi 11 mars : Italie/France à 14h30

Samedi 18 mars France/Pays de Galles à 15h30

Sachant que le « stade solidaire » est ouvert à tous !

Nous vous rappelons que l'ECS vous appartient et que vos propositions pour le faire vivre sont les bienvenues. C'est notre vœu pour 2017.

Joyeuses fêtes et bonne année à tous !

Thierry Vareilles

Solidarité à Saliès

Depuis début décembre, Saliès accueille Tewen, Elsa et ses deux enfants Abel et Eldana dans le logement réhabilité à cet effet par l'équipe municipale et aménagé grâce à la générosité de Saliessois. Le petit Abel vient d'y fêter ses 3 ans.

Ils ont laissé derrière eux l'Erythrée, dans la corne de l'Afrique au sud ouest de la Mer Rouge, et son régime dictatorial.

Nous leur souhaitons un très bon séjour parmi nous, tout le temps qu'il leur faudra.



L'accueil à la mairie : des travaux en perspective

Organiser l'accueil et assurer une écoute des habitants reste une priorité pour la mairie. Ses agents sont garant de l'image du service public et proposent, avec disponibilité, discrétion, et autonomie, différents services qui répondent aux besoins des administrés.

Dans un souci d'améliorer l'accueil, la mairie va engager d'importants travaux d'aménagement. Les personnels concernés ont été associés à ce travail d'étude et de décision. La réalisation de ce projet est prévue pour le 1er trimestre 2017.

Le PUC81 « hébergé » à Saliès

La mairie vient de signer une convention de mise à disposition du gymnase de la salle des fêtes à l'association Puygouzon Union Castelnau de Levis Volley Ball. Celle-ci a en effet sollicité la commune en raison de son nombre important d'adhérents et ses difficultés à organiser ses entraînements et ses matchs de compétitions. Dès lors, que cela ne gêne pas l'activité des acteurs associatifs de Saliès, le Conseil municipal a décidé de formaliser les conditions de mises à disposition ainsi que les modalités d'occupation du gymnase.

Merci à la section volley-ball de l'Olympique de Saliès d'avoir réservé le meilleur accueil au PUC81.

Le Président de la Communauté de l'agglomération de l'albigeois (C2A) à la rencontre des élus de Saliès

Philippe Bonnacarrère, Président de la C2A est venu à Saliès pour échanger avec les élus du Conseil municipal.

Tous les sujets ont pu être abordés, de la vie locale aux enjeux de l'évolution des compétences des intercommunalités, de l'actualité tarnaise à la dynamique régionale.

Cette rencontre a été l'occasion pour les élus d'avoir



une vision globale des projets en cours et à venir de la C2A touchant l'environnement, l'urbanisme, l'aménagement du territoire, le développement économique...

Philippe Bonnacarrère a été également très à l'écoute du ressenti des Saliessois par rapport à la C2A, et de leur suggestions pour en améliorer le fonctionnement et la cohésion.

Ce moment de proximité fut apprécié par l'ensemble de participants.



Santé, développement durable

L'éclairage public

Un an après, le bilan de l'extinction

de l'éclairage public sur l'agglomération et sur Saliès

Il y a un an le 12 novembre 2015, nous avons lancé un test d'extinction de l'éclairage public à l'échelle de l'agglomération, en voici le bilan et les perspectives pour l'année à venir.

Quatorze communes de l'agglomération ont décidé de s'engager dans une démarche de réduction de l'éclairage public avec des tests extinctions sur des quartiers choisis.

Saliès a choisi de procéder à l'extinction de l'ensemble des lotissements de 23h30 à 5h30.

Le bilan des économies pour l'agglomération s'élève à 30 203 € H.T. pour l'année et 251 694 kWh ce qui représente une économie de 30% sur les secteurs éteints.

Pour Saliès, le bilan des économies est de 18 918 kWh, 2 264 € H.T. soit une baisse de consommation de 38% sur le secteur d'extinction par rapport à 2015.

251 694 kwh représentent la consommation de 251 694 cycles de lave-linge, quasiment 29 ans de fonctionnement d'un radiateur de 1000W.

La facture annuelle de l'éclairage public est 1 million d'euro par an et en augmentation constante.

Des retombées positives pour toute l'agglomération.

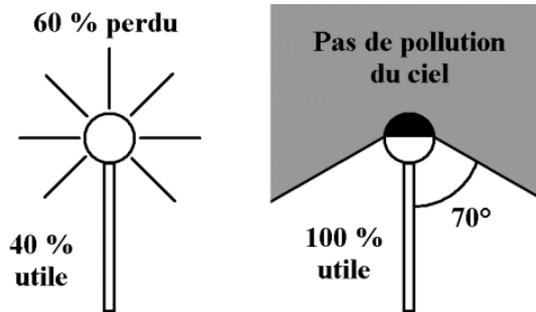
L'agglomération a été labélisée T.E.P.C.V. « Territoire à Energie Positive Pour la Croissance Verte », en autre grâce au dossier présenté et aussi grâce à la volonté de sobriété énergétique démontrée par l'extinction de l'éclairage public.



Et pour 2017...

Pour 2017, nous avons décidé d'étendre l'extinction également au village de 23h30 à 5h30, mais également, suite à des remarques des habitants, de décaler les horaires d'extinction à minuit trente l'été.

Nous allons engager des travaux de rénovation sur les secteurs les plus vieillissants et plus consommateurs.



Agissez positivement et pour l'intérêt général (source <https://www.anpcen.fr/>)

La quantité de lumière émise la nuit du seul éclairage public, depuis les années 90 a augmenté de 94 % ! De plus en plus de communes agissent positivement et regardent différemment l'usage communal de la lumière artificielle la nuit. Elles apportent des réponses nouvelles.

L'éclairage public est le premier poste d'investissement déclaré par les communes. 12 000 communes en France déjà ont adopté une extinction partielle ou complète en milieu de nuit, afin de limiter les gaspillages et affecter les fonds publics aux dépenses nécessaires.

Les éclairages extérieurs la nuit sont un aménagement essentiel pour la population, mais l'augmentation de lumière la nuit continue depuis 25 ans a également une influence démontrée sur l'environnement, depuis la santé humaine jusqu'à la biodiversité, en passant par les consommations d'énergie et les dépenses publiques qui peuvent être évitées. Ainsi, les nuisances lumineuses sont désormais un objectif public inscrit dans les lois Grenelle I et II, dans la loi de la transition énergétique, adoptée en 2015 et dans la loi pour la reconquête de la biodiversité, la nature et les paysages, adoptée en 2016.

Et la sécurité ? (source <https://www.anpcen.fr/>)

La sécurité est souvent citée, soit comme une inquiétude légitime, soit comme un alibi. De nombreuses idées fausses sont répandues parfois à dessein à son sujet.

L'éclairage extérieur est souvent cité comme un élément déterminant de la sécurité des biens et des personnes la nuit. Le plus souvent le sentiment d'insécurité, en réalité, n'est pas toujours déter-

miné par l'éclairage ou l'absence d'éclairage en milieu de nuit, mais par la désertion des espaces publics.

En vérité, il reste difficile d'établir un lien objectif de cause à effet, entre la présence d'un éclairage extérieur et la baisse de cambriolages ou d'accidents de la route pour ne prendre que ces deux exemples.

Au contraire, de nombreux exemples et même des expérimentations conduites par les élus avec les services de gendarmerie et de police, partout en France, démontrent que délits et incivilités nocturnes ne progressent pas en situation d'extinction, bien au

contraire.

Enfin les chiffres donnés par le ministère de l'intérieur démontrent que les délits se passent très majoritairement en pleine journée.

Par exemple au Séquestre, l'ensemble de l'éclairage public est éteint et la gendarmerie rapporte que le nombre de cambriolages est resté stable ; par contre les plaintes pour incivilités ont fortement diminué, lié au fait que il n'y a plus de rassemblement la nuit dans les rues qui ne sont éclairées.

Et au-delà ...

Au-delà de l'éclairage public, la commune s'engage clairement dans des actions permettant de **réduire la consommation énergétique**.

La première étape diagnostic consiste à faire un bilan des consommations liées au patrimoine municipal (salles, école, terrains de sport, mairie...) afin de fixer des objectifs réalistes d'optimisation.

Une étude réalisée par l'A.R.P.E. (Agence Régionale Pour l'Environnement) est actuellement en cours.

Elle s'appuie sur 3 points fondamentaux de la démarche négawatt : la sobriété, l'efficacité et la priorité aux énergies renouvelables. En clair, il s'agit, sur la commune, de mesurer les consommations d'énergie des équipements en fonction de leur fréquentation et de leurs usages, d'évaluer les besoins techniques pour réduire les consommations (meilleure isolation des bâtiments, installation de minuteurs ou cellules déclenchant des allumages ou des coupures d'électricité, utilisation de panneaux ou chauffe-eau solaires...) et de planifier leur mise en service. Cette partie technique s'accompagnera d'une information auprès des usagers afin de mettre en place des bonnes pratiques.

Le coût de cette étude est estimé à 2600€.

Le recrutement d'un personnel service civique

Dans le prolongement de l'opération « **Zérophyto** » menée depuis quelques mois, un dispositif « **Zéro déchets** » va, petit à petit, être mis en place sur la

commune. Cette action, comme son nom l'indique, vise à réduire notre production de déchets dans un esprit de respect de l'environnement mais aussi afin d'anticiper les futures lois sur la gestion des déchets et leur coût...



Afin de mener des actions et de promouvoir le bien fondé de ces dispositifs, le conseil municipal de Saliès a décidé de faire appel à un **jeune adulte en service civique**.

Sa mission, encadrée par des membres de la mairie et du Conseil Municipal de Saliès, débutera en janvier 2017 et se terminera en juin prochain. Il s'agira pour lui...

- de mener des actions en rapport avec les opérations zérophyto et zéro déchets,
- de communiquer auprès des habitants de la commune et des enfants de l'école sur les objectifs de ces actions,
- d'inciter et d'appuyer les initiatives des particuliers pour prolonger les actions de la commune.

Dans les semaines qui viennent, vous aurez très certainement l'occasion de le croiser, nous vous invitons à lui réserver le meilleur accueil...

Le coût de cet emploi s'élèvera à 106€/mois, le reliquat étant pris en charge par le conseil régional...





Communication

Après de longs mois d'absence, notre site internet ouvre enfin ses pages.

Ce nouveau site a été entièrement revu ; il a pour ambition d'offrir toute l'information sur la vie de la commune, mais également toute l'information pratique sur les démarches administratives.

Nous souhaitons également qu'il soit un lieu d'échange, avec de nouvelles rubriques comme la tribune, les petites annonces ou les propositions de covoiturage. Bientôt également, les parents d'élèves de l'école pourront payer la cantine en ligne.

Nous allons beaucoup utiliser ce nouvel outil pour communiquer en temps réel sur les événements qui peuvent vous intéresser.

Ce site doit devenir un outil d'échange à votre disposition ; aussi, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques.

Bonne navigation et à bientôt sur la toile !

Jean-François Rochedreux



www.salies-tarn.fr



Parole aux Saliessois

Julien, « membre actif » de l'A.P.E.S.



Julien Suc habite Saliès depuis deux ans et a souhaité s'impliquer à l'Association des Parents d'Elèves de Saliès

Deux raisons principales à cet engagement : s'investir au côté de l'école et donner de son temps pour ses enfants scolarisés.

Il est « membre actif ». Il participe à quelques réunions et donne un coup de main à toutes les animations organisées par l'association en faveur des enfants de l'école et/ou pour permettre de récolter des fonds.

Julien est également responsable de la vente de sapins de Noël.

Pour 2017, Julien fait un vœu, il souhaite que de nouveaux « membres actifs » viennent soutenir l'association.

Cette dernière est pleine d'enthousiasme et de volonté pour être au service de l'école. « Chers parents, venez donner un coup de pouce occasionnel, nécessaire à la pérennité des actions.. Quelques volontaires de temps en temps seraient les bienvenus. ! »

Trois mots pour qualifier l'association : Amitié, Enfants et pour les enfants, Sympathie, et, si on ajoute Partage, cela donne : A.P.E.S...

Julien est persuadé que d'autres parents seront prochainement au soutien de l'A.P.E.S. car celle-ci ne veut pas que son action s'arrête.

Conte de Noël

LA MERE NOELLE

Dans le petit village du Montlaur, perdu dans les Corbières, un peu à l'écart, existe une maison hantée. De tout temps, cette maison aux volets tirés, battants au vent les jours de tempête, a inspiré la crainte. Nul ne se souvient de ce qui s'est passé....

Autrefois vivait là une vieille dame seule, toute de noir vêtue, noyant dans la boisson des idées aussi noires que ses vêtements ! Elle vivait recluse, sortant rarement, ne parlant à personne, si ce n'est toute seule lorsqu'elle était bien avinée.

Un soir, voulant ajouter un fond de bouteille dans la marmite de soupe accrochée à la crémaillère, elle trébucha et tomba dans le feu. Depuis, la légende veut que la

demeure soit hantée, chacun croyant entendre des bruits inquiétants, faisant de l'endroit un lieu étrange et désert.

Aujourd'hui, veille de Noël, Natividade, Joseph et Gaspard jouent dans les ruelles du village lorsqu'ils décident d'aller explorer la fameuse maison hantée, en quête d'un trésor imaginaire.

A leur approche, une colère du vent d'hiver fait claquer un volet qui gémit sur ses gonds. Peu importe : l'aventure, c'est l'aventure ! En avant ! Il leur est facile d'enfoncer la porte rongée par le temps et les intempéries. Gaspard en tête, ils pénètrent dans une grande pièce sans lumière. Dans la pénombre, ils distinguent, tel un fantôme, une silhouette immobile. Natividade, tremblante, s'accroche à Joseph et lui murmure : « Partons d'ici, ça craint ! ».

Ils aperçoivent alors une vieille femme aux cheveux blancs, vêtue d'une grande robe rouge qui leur dit : « N'ayez pas peur, je suis la mère Noëlle. » Les trois enfants, stupéfaits à ces mots, bredouillent : « La mère Noëlle !? ». Le père Noël, ils connaissent, mais la mère Noëlle, jamais entendu parlé...

Elle leur raconte alors l'histoire de la maison hantée tout en leur offrant de délicieux gâteaux secs tirés d'une vieille boîte en fer. Régalés tant par le récit que par les croquants, les enfants prennent congé en la remerciant.

Le lendemain, jour de Noël, les trois amis sont réunis avec leurs parents dans la grande cave voutée du père de Joseph. A peine attablés, ils entendent toquer le heurtoir de la porte. Joseph va ouvrir et reconnaît, tout surpris, la mère Noëlle. « Votre visite d'hier m'a fait grand plaisir. Aussi voila quelques friandises pour la fin du repas » dit-elle.

Les parents l'accueillent, étonnés par l'histoire de la rencontre contée par les enfants ; « C'est bien, dit une maman. Venez, mère Noëlle, la place du visiteur vous attend ».

Depuis, Natividade, Joseph et Gaspard lui rendent visite régulièrement, ainsi que les gens du village, émus par cette histoire. Tirée de sa solitude, la vieille dame a ouvert son cœur et ses bras à des lendemains partagés.





Toutes les activités de l'Olympique de Saliès ont maintenant trouvé leur vitesse de croisière pour la pratique des différents sports. Un moment fort de cette fin d'année restera pour notre association les représentations de théâtre des 02 et 03 décembre qui furent un succès. De nombreux salieessois présents au cours de ces deux soirées ont apprécié ce moment de détente et d'évasion. Bravo aux Applodyssées qui se voient récompensés de leur travail.

Nous arrivons en fin d'année ce qui veut dire que vous allez recevoir la visite de nos bénévoles qui vous proposeront le calendrier de l'Olympique. Aujourd'hui, la gestion d'une association demande de gros investissements financiers et le calendrier avec les cotisations est une de nos principales ressources. Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil si ce n'est déjà fait.

Le mois de décembre est synonyme de fêtes de fin d'année. Que ce soit en famille ou entre amis l'Olympique souhaite à tous les habitants de Saliès un joyeux Noël et un bon réveillon de la Saint Sylvestre.

Retrouvez toutes nos infos sur : www.olympiquedesalies.fr



ANIMATION ET CULTURE SALIESSOISES



A l'approche des fêtes de fin d'année, le bureau de l'A.C.S. et moi-même vous

souhaitent tous nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches.

Que celle-ci vous apporte bonheur, santé, et joies familiales.

Je souhaite aussi que notre association vous apporte toute satisfaction dans la ou les activités que vous pratiquez et espère vous comptez parmi nos plus fidèles adhérents encore de nombreuses années, ainsi que pourquoi pas, tous les membres de votre famille et vos amis intéressés par nos activités, sorties culturelles, et grands événements.

J'espère que les efforts menés pour améliorer le programme de notre association répondent à vos attentes et vos demandes et que l'accès à notre site internet vous permet de suivre notre actualité : www.acs81.fr

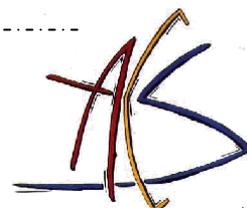
Que cette deuxième partie de la saison associative soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges et encore plus agréable à vivre que les précédentes.

Et pour vous mettre dans l'ambiance, voici une devinette pour Noël :

Qu'est-ce qui a 34 jambes, 9 têtes et 2 bras ?

(La réponse sera sur le site Internet de l'ACS à partir du 23 décembre 2016)

Florence CAYOL Présidente A.C.S.





Association : *Le Jardin Médiéval « Les Clausous »*

Tél. : 05.63.79.02.20 ou 06.07.74049.57

E-mail : dominique.lesclausous@orange.fr

Site web: «www.lesclausous.fr»

A vous tous,

Cette année 2016 au Jardin des Clausous est passée très vite, après la journée pêche, pique-nique, pétanque... au mois d'avril, nous avons reçu pour une semaine dix jeunes de Saliès dans le cadre du « Chantier Loisirs Jeunes 2016 », au programme, le ragréage du lavoir et des allées de l' Hortus, de la peinture pastel sur des ustensiles en Zinc pour agrémenter les carrés du « Jardin de Marie »

Début juin les « RDV aux jardins 2016 » Plus de 200 personnes ont visité notre jardin médiéval et ont assisté à la mise en eau du lavoir. Inauguration et découpe du ruban, rires et applaudissements ont résonné dans notre petite vallée.

L'assemblée générale a eu lieu le 23 novembre, bienvenue aux nouveaux adhérents avec qui nous avons partagé, châtaignes, vin nouveau (avec modération) et crêpes confectionnées par notre apiculteur.

Bien sûr tout au long de l'année, entretien, taille, plantations, arrosage... Divers ateliers, confitures, lavandes... Merci à tous nos bénévoles. Si vous souhaitez nous rencontrer, n'hésitez pas !

Nous allons maintenant faire comme la nature, nous reposer en attendant le printemps !

Que l'année 2017 qui ne tardera pas à arriver soit pleine de bonheurs, de réussites et d'amour, avec une très bonne santé pour profiter de tout cela.

Bonnes fêtes de fin d'année, très amicalement, Dominique et son équipe.



La bibliothèque de Saliès a envoyé sa lettre au Père Noël, et vous ?

N'oubliez pas de mettre vos souliers près de la cheminée, il pourrait bien vous y déposer un beau livre de voyage, un roman captivant ou la biographie d'un personnage célèbre...

En attendant, venez faire le plein de lecture à la bibliothèque le lundi et le jeudi de 16h30 à 18h30 jusqu'au 15 décembre. Plus de 150 nouveautés attendent nos plus jeunes lecteurs.

Les permanences reprendront le jeudi 5 janvier 2017.

Toute l'équipe d'ATOUT LIRE vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE SALIÉS

Le premier trimestre de l'année scolaire s'achève doucement. Il est temps pour l'Association de faire un point.

Si la « Bourse aux Jouets », première manifestation de l'année organisée par les bénévoles de l'A.P.E.S. n'a pas eu le même nombre record d'exposants que l'an passé, en ce qui concerne la vente des sapins de Noël, le succès est au rendez-vous ! On dénombre en effet près de 50 commandes de conifères.

Sans oublier la vente de Pâtisseries BIJOU avec plus d'une centaine de boîtes écoulées !

Les efforts cumulés des membres de l'A.P.E.S. ne seraient rien sans le soutien des parents. Leur présence ainsi que leur collabora-

tion sont indispensables pour mener à bien les projets.

Car si l'association des parents d'élèves se mobilise autant, c'est avant tout pour fédérer ; apporter un maximum de bonheur, d'actions positives.

Le but ? Venir agréments la vie des enfants de l'école !

Cette année, grâce à ses bénéficiaires, l'association a le plaisir d'offrir le spectacle « C'est bientôt Noël ! » à tous les élèves le matin du 13 décembre.

Le vendredi 16 décembre, l'A.P.E.S. et le C.L.A.E. se sont unis pour qu'ait lieu le spectacle de Noël. Ce dernier sera joué et réalisé par les enfants. Famille et proches se réuniront dans la salle des fêtes pour profiter des chants, danses, et expositions diverses.

Une fois le spectacle des élèves terminé, le Père Noël arrivera avec une hotte remplie de cadeaux !

S'en suivra le verre de l'amitié offert par l'A.P.E.S., ainsi qu'un buffet façon « Auberge-espagnole ».

En 2017, les projets reprendront de plus belle avec un « Marché Printanier » et pas moins de 2 tombolas, dont l'une sera organisée à la place du LOTO.

Les lots seront tirés le jour de la « Boum du Carnaval » qui aura lieu le 25 février. Quant à la seconde, elle aura lieu en juin lors de la fête de fin d'année.

Si vous aussi souhaitez aider - ponctuellement ou régulièrement - l'A.P.E. de Saliés, n'hésitez pas à nous contacter. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

« Se réunir est un début ; rester ensemble est un progrès ; travailler ensemble est la réussite. » H.

Ford.



AMUSICALEMENT VOTRE

LE PLAISIR DE JOUER ENSEMBLE

Les 5 formations qui se partagent le local de répétition de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette fin d'année 2016.

Elle et Lui : Duo chanson française

Hologram : Groupe Rock

Feel Blues : Groupe Blues

Douce France : Duo chanson française

Ça dépend des jours : Groupe Variété Rock

Ces formations se produisent régulièrement sur les scènes Albigeoises et de la région.

Que la musique vous accompagne tout au long de l'année 2017.



Les délibérations du conseil municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 20
JUIN 2016

Opération d'investissement communale : Travaux au lotissement du domaine de la source

Afin de régler les problèmes d'écoulement des eaux observés durant les dernières fortes pluies, il s'avère nécessaire de procéder à la réalisation de travaux au niveau du lotissement du domaine de la Source.

L'offre tarifaire remise par l'entreprise ROBERT 3T s'élève à 9 525,80 € HT et celle remise par l'entreprise DIACO & FILS à 4 640 € HT.

Le conseil municipal autorise la décision modificative n°3 pour ce faire : transfert de 2 100 euros en section d'investissement.

Attribution de la Subvention à l'association Espace Jeunesse, centre de loisirs du Séquestre

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer à l'association Espace Jeunesse, au titre de l'exercice 2016, les subventions suivantes : 40% de la subvention prévisionnelle en avril soit 12 850 € ; 12 8050 € en septembre.

Suite à une erreur d'imputation concernant ces écritures, le conseil municipal autorise la décision budgétaire n°4 consistant à transférer 35 500 € en section de fonctionnement, du chapitre 11 au chapitre 65.

Révision des tarifs des repas de la cantine municipale année 2016-2017

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas réviser à la hausse les tarifs unitaires des repas servis à la cantine scolaire municipale et de conserver les tarifs ayant été pratiqués durant l'année scolaire 2015-2016. (5 tarifs au vu des quotients familiaux s'échelonnent de 2.04 à 3.59 € le repas).

Demande de subvention exceptionnelle de l'Olympique de Saliès

Le conseil municipal, à l'unanimité, ac-

cepte d'attribuer à l'Olympique de Saliès une subvention d'un montant de 350 € destinée à financer une partie des frais d'organisation de la participation de 8 jeunes filles des « Olympes de Saliès » et leurs accompagnateurs aux championnats de France à Nevers.

Pour ce faire, la décision modificative n°5 est votée, concernant le transfert de 3 000 € en section de fonctionnement sur le chapitre 67.

Révision des tarifs pour l'utilisation de la navette du mercredi midi, année 2016-2017

Une convention a été passée avec le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Carlus-Poulan Pouzols (SIRP) et le coût pour l'année scolaire 2015-2016 a été de 810 €. Le SIRP a confirmé que ces conditions (coût et bus de 21 places) seraient maintenues pour l'année 2016-2017.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas modifier les tarifs pratiqués l'année dernière à savoir 40 € pour 1 enfant, 70 € pour 2 enfants et 90 € pour 3 enfants et plus. 4,50 € pour un trajet unique ponctuel.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2016

Achat d'un tableau blanc numérique ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'achat d'un nouveau tableau numérique afin d'équiper la classe de Grande Section/CP de l'école de Saliès.

Réfection de la cour d'école : pose d'un sol souple ;

Il a été décidé, en concertation avec la Directrice de l'école et les enseignantes, de ne pas acquérir de jeu pour la cour d'école.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise l'entreprise Label Cité à procéder à la réalisation de travaux dans la cour de l'école, consistant à créer un sol souple dans la cour de l'école, pour un coût de 6 402 € TTC.

Création d'un aménagement d'accès au bassin de rétention et installation de blocs de pierres devant la salle des fêtes ;

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise :

- la réalisation de travaux, afin de créer un aménagement d'accès au bassin de rétention, grâce à la réalisation d'un réseau d'eau pluviales en PVC, mise en place d'un regard et réalisation d'une tête de buse. Ces travaux doivent permettre à l'agent technique d'accéder au bassin en tracteur.

- l'installation de blocs de pierres destinés à empêcher l'accès aux véhicules devant l'entrée de la salle des fêtes et du court de tennis. Un montage d'arceau est à prévoir pour libérer l'accès si besoin.

Pour ce faire, la décision modificative n°6 est votée, consistant à transférer des crédits en section d'investissement.

Modification du tableau des effectifs :

Considérant que le contrat de Madame BLADET, agent non titulaire, a pris fin comme prévu initialement le 6 juillet 2016 et n'a pas été renouvelé, considérant que Madame SAYSSET, agent non titulaire, a été admise sur sa demande à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2016, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la suppression de 2 postes d'agent non titulaire.

Conservatoire de musique et de danse du Tarn :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser au Conservatoire de Musique et de Danse du TARN une cotisation de 2 534,00 € au titre de l'exercice 2016. Il fixe également la participation des familles : 110 € par enfant pour un enfant inscrit par famille ; 100 € par enfant pour 2 enfants inscrits et 90 € par enfant pour 3 enfants inscrits.

Désignation d'un vérificateur aux comptes de la coopérative scolaire :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Karine PANIS comme vérificateur aux comptes de la Coopérative Scolaire pour l'année scolaire 2015-2016.

Adhésion au CAUE du Tarn : exercice 2016 :

Le C.A.U.E. ne dispense de conseils qu'aux collectivités adhérentes. Il a été sollicité lors de la réflexion menée sur les travaux à effectuer sur le Domaine de la Source, sur les projets d'aménagement de chemins piétonniers et de réaménagement de la mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de verser au C.A.U.E. du Tarn une cotisation de **167,60 €** au titre de l'exercice 2016.

Délégation de gestion de la fourrière automobile :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition de Monsieur le Maire consistant à lancer une procédure de consultation directe (marché non formalisé, passé selon une procédure adaptée), en vue de la délégation de gestion de la fourrière automobile.

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2016

Achat d'un réfrigérateur destiné à l'espace solidaire et citoyen :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide l'achat d'un réfrigérateur destiné

à équiper l'espace solidaire et citoyen pour un montant de 209 € TTC.

Achat d'enceintes :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'achat d'enceintes afin qu'elles puissent être utilisées dans le cadre de manifestations organisées par la communes ou les associations communales.

Achat d'un photocopieur :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le remplacement du photocopieur de la mairie dont la fin de vie a été confirmée par les techniciens assurant sa maintenance.

Achat de mobilier destiné à l'accueil de la mairie :

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'achat de mobilier, dans le cadre du réaménagement de la mairie, du: des armoires de rangement, une banque d'accueil, des présentoirs pour documentation, des chaises pour une zone d'attente.

Installation d'un visiophone à l'école de Saliès : approbation du projet et demande de subvention :

Dans le cadre du renforcement du dispositif de sécurisation des écoles, un abondement spécifique des crédits du Fonds interministériel de prévention de

la délinquance (FIPD) dédié à la mise en sûreté de ces structures a été prévu au plan national.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide le dossier de demande de subvention transmis à la Préfecture le 10 octobre dernier.

Régime indemnitaire :

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la création de l'indemnité d'administration et de technicité (IAT) et de l'exercice des missions des Préfectures.

Décision modificative n°7 :

Suite à une régularisation de charges datant de 2014 auprès de la CNRACL intervenu cette année, d'un montant de 9 656 € TTC, le conseil municipal valide le réajustement de crédits sur le chapitre 12.

Modifications statutaires et transfert de compétences à la communauté d'agglomération de l'Albigeois :

Le conseil municipal décide de transférer au 1^{er} janvier 2017 la compétence « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » à la communauté d'agglomération de l'Albigeois et approuve le projet de nouveaux statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois applicable au 1^{er} janvier 2017 actant les transferts de compétences arrêtés par la loi NOTRe.

Nos joies et nos peines

Mariages :

Karine MODRY et Michel LE VEUZIT le 20/08/2016

Marjorie CABOT et Jean-Marc BAYSSIERE le 01/10/2016

Dominique AMALRIC et Jean-Louis DAYDE le 01/10/2016

Naissances :

Gabin TREILHOU le 26/06/2016

Diane KOUASSI le 27/06/2016

Raphaël REMAZEILLES le 15/07/2016

Décès :

Pierre BIGORRE le 16/07/2016

Alain DALET le 04/08/2016

AGENDA

20 Janvier 19 h00
vœux du maire,
Salle des fêtes

Rédaction :

Jean-Louis Bérard, Thierry Lafuente, Jacky Miquel, Jean-François Rochedreux, Adeline Tarry, Thierry Vaireilles